

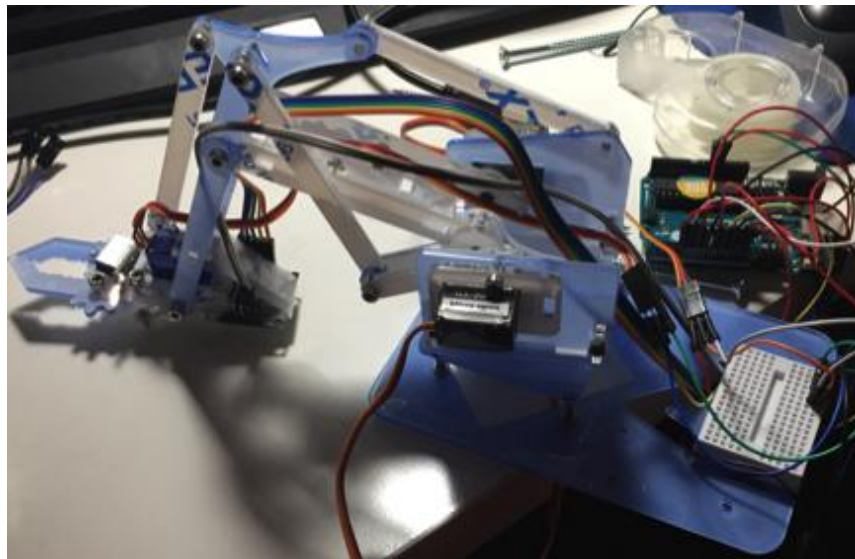


IEEE Ottawa Robotics Competition Compétition de robotique d'Ottawa d'IEEE

Concours pour un bras robotique

Puisqu'il est le 15e anniversaire de la Compétition de robotique d'Ottawa d'IEEE (CRO), nous donnerons dix bras robotique aux équipes pour qu'elles puissent participer dans notre nouveau concours, le Concours du bras vert.

L'objectif du Concours du bras vert est de placer les bacs de recyclage à partir d'un quai de chargement sur le bon convoyeur rapidement et avec une exactitude supérieure, tout en utilisant un bras robotique.



*Le bras robotique ne sera pas monté/assemblé pour l'équipe.

Quand peut-on participer dans le concours ?

Le concours est du 25 janvier jusqu'au 10 février.

Qu'est-ce que je vais recevoir ?

Si vous gagnez, vous recevrez les pièces nécessaires pour monter un bras robotique pour le Concours du bras vert (valeur de 120 \$). Un paiement de 50 \$ est à remettre lorsque vous recevez le bras. Cependant, si vous avez au moins une équipe inscrite dans le Concours du bras vert pour la CRO 2017, vous aurez la chance de recevoir un crédit valant jusqu'à 50 \$.

Que sont les critères d'éligibilité et comment pourrais-je participer ?

- 7 bras robotique seront décernés aux écoles qui n'ont pas participé dans la CRO dans les années récentes
- 3 bras robotique seront décernés aux écoles et groupes communautaires qui ont participé dans les années récentes

Tout participant doit avoir au moins 18 ans et doit avoir une adresse de facturation de l'Ontario.

Nouvelles écoles (Disponibilité : 7 bras)

- Votre école : ne doit pas être inscrit dans la CRO depuis 2016
- doit avoir un courriel valide, issu d'un conseil scolaire
- doit avoir une adresse de facturation qui correspond à l'adresse de l'école inscrite sur notre formulaire de participation officiel
- doit donner des preuves que vous enseignez à l'école inscrite, sur demande

La participation est aussi simple que remplir le formulaire de participation officiel. Si un collègue a fait référence au concours, veuillez l'indiquer sur le formulaire de participation officiel.

Les superviseurs existants et récents (Disponibilité : 3 bras)

Veillez faire référence à vos collègues à participer dans le concours et vous deviendrez un participant automatiquement. Vous n'avez **pas** besoin de remplir le formulaire de participation officiel, mais votre collègue doit le mentionner sur le formulaire.

Si je gagne, quand est-ce que je peux le recevoir ?

On vous enverrait un courriel lorsqu'il est prêt, mais la date prévue qu'il soit disponibles pour le ramassage est le 18 février.

Je suis nouveau à la CRO, qu'est-ce que j'ai besoin de faire ? Dis-m'en plus.

Visitez notre guide « Pour bien commencer à la CRO » pour plus de renseignements.

Si j'ai acheté un déjà, mais je gagne ce concours, pourriez-vous me rembourser ?

Non, on ne peut pas vous rembourser.

Y a-t-il d'autres détails que j'ai besoin de savoir ?

Les règlements et modalités complets concours sont sur cette page et la prochaine.

Règlements et modalités du concours

1. Nous offrirons un total de 10 bras pour ce concours.
 - a. 7 bras robotiques seront décernés aux écoles qui n'ont pas participé dans la CRO dans les années récentes.
 - b. 3 bras robotiques seront décernés aux équipes qui font référence aux autres de participer au concours.
 - c. Les chances à gagner vont dépendre du nombre de participants.
2. La période du concours est du 25 janvier 2017 au 17 février 2017, inclusivement. Nous tenons le droit de changer ou d'annuler le concours sans avis.
3. La valeur approximative du bras robotique est de 120 \$. Un paiement de 50 \$ est à remettre lorsque vous le recevez.
 - a. Un crédit valant au plus de 50 \$ sera déduit de votre facture pour les frais d'inscriptions si vous inscrivez une équipe pour la CRO 2017.
 - i. Pour que vous soyez admissible, au moins une équipe doit participer dans le Concours du bras vert.
 - ii. Le solde minimal de votre facture pour les frais d'inscription en mai doit être 0 \$. Aucun solde négatif ne sera permis.
 - iii. Tout crédit qui reste après avoir été déduit pour les frais d'inscription sera dédit.
 - b. Les frais habituels associés à la compétition s'appliquent autrement (les frais d'inscription et frais de dîner).
4. Critères d'admissibilité :
 - a. Tout participant doit avoir une adresse de facturation valide de l'Ontario et avoir au moins 18 ans.
 - b. Une école qui n'a pas participé dans la CRO dans les années récentes doit remplir ces critères d'admissibilité :
 - i. L'école participante ne doit pas avoir participé dans la CRO 2016.
 - ii. Un courriel valide issu d'un conseil scolaire est requis.
 - iii. L'adresse de facturation doit correspondre à l'école inscrite sur le formulaire de participation officiel.
 - iv. Sur demande, le participant doit donner des preuves qu'il enseigne à l'école inscrite sur le formulaire de participation officiel.
 - c. Les équipes qui font référence aux nouvelles écoles à participer dans le concours doivent remplir les critères d'éligibilité suivants :

- i. Pour être un participant, le participant qui remplit tous les critères de la section 4 b doit inscrire votre adresse courriel sur notre formulaire de participation officiel.
5. Limite d'une participation par chaque école ou groupe communautaire durant la période du concours.
6. Aucun achat n'est requis pour la participation au concours.
7. L'école ou l'équipe participante est responsable pour le montage ou l'assemblage du bras robotique.
8. Après que nous vous contactons, vous aurez 72 heures et un seul essai à répondre correctement à une question réglementaire d'arithmétique sans aide. Si ce critère n'est pas rempli, vous saisissez vos gains et nous tirons pour un autre gagnant.
9. *L'IEEE Ottawa Section* et la Compétition de robotique d'Ottawa d'IEEE ne sont pas responsables de vos pertes pour n'importe quelle raison.
10. Si vous avez des questions, veuillez nous envoyer un courriel à orcinfo@ieeeottawa.ca.